

| Thématiques  | Objets de la mesure  | Objectifs d'impact minimum   |
|--|--|--|
| Vision   | 1. Raison d'être   | 1 raison d'être alignée sur les 3 principes éthiques et ancrée dans la réalité de l'entreprise                           |
| Développer les compétences et l'employabilité des salariés       | 2. Acquisition de compétences  | 25% de salariés qui considèrent avoir acquis des compétences dans l'année  |
| Régénérer les énergies physiques et mentales des salariés        | 3. Equilibre vie pro / vie perso   | 25% de salariés qui considèrent que l'entreprise propose des dispositifs pour faciliter les équilibres vie pro/vie perso |
|  | 4. Flexibilité du travail et télétravail   | 1 jour par semaine en moyenne (si le métier le permet)   |
|  | 5. Autres moyens pour régénérer les énergies   | 25% des salariés considèrent que l'entreprise leur donne les moyens de se régénérer                                      |
| Réduire les écarts des salaires                                  | 6. Réduction de l'absentéisme  | <6% du temps de travail des salariés   |
|  | 7. Ecart entre le salaire le plus élevé et le salaire médian   | Salaire le plus élevé < 8 fois le salaire médian   |
| Développer une gouvernance équilibrée et collaborative           | 8. Consultation des salariés sur la vie de l'entreprise  | Au moins 25% des salariés considèrent être consultés pour prendre part à la vie de l'entreprise                          |
|  | 9. Représentation des femmes dans les organes de décision  | 25% des membres sont des femmes  |
| Favoriser le Dialogue social                                     | 10. Représentation des parties prenantes externes dans les organes de gouvernance                          | Au moins 1 partie prenantes externe dans un organe de gouvernance  |
|  | 11. Représentation des membres du CSE dans les organes de gouvernance                                      | Au moins un membre du CSE dans un organe de gouvernance  |
|  | 12. Influence des membres du CSE   | Au moins 25% des membres du CSE considèrent avoir contribué à l'évolution de l'entreprise                                |
| Réduire les émissions de CO2 (scope 1,2 et 3)                    | 13. Intensité carbone par salarié  | 4 tonnes de CO2/salarié  |
| Contribuer à un monde bascarbone                                 | 14. Intensité carbone du chiffre d'affaires  | Baisse de 2% des émissions de CO2 par M€ de chiffre d'affaires /an   |
|  | 15. Financement de projets de réduction de carbone   | Financement de projets pour au moins 25% des émissions de CO2  |
| Développer l'économie circulaire                                 | 16. Ecoconception des produits et services   | Au moins 25% des produits et services écoconçus  |
|  | 17. Réutilisation et recyclage des déchets de production   | Au moins 25% du volume des déchets de production   |
| Favoriser des achats responsables                                | 18. Achats auprès de fournisseurs de proximité et/ou engagés sur le plan social et environnemental         | Au moins 25% des achats  |
| Augmenter la part d'énergies renouvelables                       | 19. Consommation électrique en énergies renouvelables  | Au moins 25% des consommations   |
| Préserver la biodiversité  | 20. Financement de projets de préservation de la biodiversité  | Au moins 0,25% du chiffre d'affaires   |
| Aligner la trajectoire de l'entreprise au respect des 3 éthiques | 21. Chiffre d'affaires réalisé dans le respect des 3 principes éthiques (utilité sociale et/ou écologique) | Au moins 25% du chiffre d'affaires   |
| Partager les résultats   | 22. Résultats financiers avant impôt affectés aux salariés   | Au moins 5% des résultats avant impôts   |
|  | 23. Résultats financiers affectés à la société civile après impôts et redistribution aux salariés          | Au moins 3% des résultats  |
| Placer dans des fonds responsables                               | 24. Placements dans des fonds responsables   | Au moins 25% des placements  |